

## PROGRAMME

### Au programme :

Notre séjour se passe sous tentes et notre terrain est situé à Paramé, à 15 minutes d'une des plus belles plages de St Malo. Tu seras en équipe de 8 à 10 jeunes par tranches d'âge (collégiens et lycéens) pour vivre des activités diverses et variées dans une ambiance de vacances.

### Dans notre tarif, tout est compris :

- le transport au départ de Rennes
- l'hébergement sous tente
- la pension complète
- les activités
- l'encadrement des temps d'animation par l'équipe pédagogique.



## ASSURANCE

L'assurance de l'association ne couvre pas : le rapatriement et l'annulation du séjour.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer les coordonnées de votre assurance personnelle concernant la responsabilité civile / vie privée de votre enfant.

En cas de doute, ou si votre assurance est incomplète, vous trouverez ci-joint une proposition d'assurance annulation. Ce cabinet propose également une assurance complémentaire comprenant le rapatriement. Voir conditions et souscription directement auprès du cabinet.

### Cabinet Fontaine Bertel

14 rue Patis Tatelin - CS 60829  
35708 Rennes cedex 7  
02 99 36 35 28

## CONTACT

### Pastorale des jeunes - Silo

45 rue de Brest - CS 34210 - 35042 RENNES Cedex  
02.99.14.35.04 - [contact@silو.asso.fr](mailto:contact@silو.asso.fr)  
[www.silo.asso.fr](http://www.silo.asso.fr)



# Camp Ad'eau

du samedi 2 au samedi 9 juillet 2016

St Malo - Paramé

## BIENVENUE

Bonjour et bienvenu(e) parmi nous au camp Ad'eau organisé à St Malo par la Pastorale des Jeunes du diocèse de Rennes et l'association Silo.

Depuis plusieurs années, nous organisons ce camp rassemblant plus de 150 jeunes du diocèse de Rennes.

Une semaine pour bien commencer les vacances avec des jeux, des activités nautiques, des veillées, des temps d'équipe, de la rando et un parcours spirituel qui te permet d'avancer dans ta Foi à ton rythme...

## IMPORTANT

### Tu trouveras dans ce courrier :

- Un dossier d'inscription à retourner complété à l'Association Silo
- Ce document d'informations à conserver

### Merci de joindre à ton dossier d'inscription :

- Une photo d'identité à coller sur le dossier
- Une photocopie de ton brevet de natation (25 mètres délivré en piscine)
- Ton règlement de 315 € à l'ordre de Silo \*

\* paiement possible en 3 fois, chèques encaissés les 15/05, 15/06 et 15/07  
chèques vacances acceptés

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Le départ :

**Samedi 2 juillet 2016 à 14h30**

Maison diocésaine  
45 rue de Brest à Rennes

### Attention, départ à 15h00 précise.

Le voyage est prévu en car, il durera environ 1 heure.

Si tu viens en voiture, rendez-vous à St Malo (20 boulevard des déportés) à 16h00.

**Nous serons hébergés à Keriadenn (terrain diocésain de Paramé)  
à Saint-Malo.  
+ d'infos sur [www.silo.asso.fr](http://www.silo.asso.fr)**

Pour toute information pendant le séjour (arrivée, météo, bilan de la journée par les enfants, ambiance au sein du groupe...), un répondeur téléphonique est mis à votre disposition :

Composez le **08.92.68.18.01** (0.34€ TTC / min.)

code séjour : **055830**

Durant le séjour et **en cas d'urgence uniquement**, vous pourrez joindre le responsable du séjour au **06.52.50.61.52**

### Le retour :

Le retour est prévu le **samedi 9 juillet vers 14h00** à la maison diocésaine de Rennes au 45 rue de Brest ou rendez-vous à 12h30 à St Malo pour ceux qui ne prendraient pas le car.

## TROUSSEAU

### Ce qu'il faut prévoir :

- des tee-shirts, polos, chemises...
- des jeans, pantalons, shorts...
- des sous-vêtements
- des pull-overs
- des chaussures de randonnée
- une trousse de toilette et une serviette
- un pyjama
- un sac de couchage
- un matelas

### Pour les activités nautiques :

- un maillot de bain
- des vieilles chaussures de sport pour la voile
- une casquette
- une paire de lunettes de soleil
- de la crème solaire
- un vêtement de pluie (K-Way, Poncho...)

### Le tout est à mettre dans un seul sac à ton nom

#### N'oublie pas non plus :

- un petit sac à dos pour mettre ton pique-nique
- **une gourde de 1 litre**
- un appareil photo
- une lampe de poche



**Attention :** Les baladeurs MP3, les consoles de jeux, ordinateurs portables... ne sont pas souhaitables, pour favoriser la vie du groupe.  
(en cas de vol, l'association décline toute responsabilité)



Il est interdit durant le séjour de consommer de **l'alcool** ou toute autre **drogue** ainsi que d'utiliser des couteaux ou autres objets tranchants. Nous ne tolérerons pas non plus toute violence verbale ou physique.

**En cas de mauvais comportement, la direction s'autorisera à renvoyer un jeune par le train à ses propres frais.**